

## Termes de références pour le recrutement de 02 experts conseillers en micro entreprise

### Contexte :

Le Programme de développement de l'Association pour la Promotion et du Logement (A.P.E.L) cible dans ses interventions la diffusion de la culture d'auto-développement et d'entrepreneuriat chez les populations les plus vulnérables, familles économiquement faibles du monde rural et principalement les jeunes et les femmes. Ils englobent un ensemble de mesures d'appui, d'assistance et d'aide à l'insertion socioéconomique et professionnelle pour la création et la pérennisation d'activités génératrices de revenus, sous forme de micro-entreprises d'intérêt social, c'est-à-dire qui génèrent des revenus pour les familles économiquement faibles et qui améliorent leur niveau de vie tout en créant une dynamique locale.

L'accompagnement, spécifique et personnalisé, est réalisé tout au long du processus, depuis l'identification des projets, l'installation des micro-entreprises jusqu'au suivi/ consolidation post-crédation (pour favoriser leur rentabilité et leur pérennité).

Dans ce cadre, l'A.P.E.L met en place avec l'UTSS et avec deux autres Institutions italiennes (la Commune d'Alcamo et l'ONG Arca) un projet intitulé « *Les Boutiques de L'artisans du Futur. Construisons Artisans Digital : CO.ART IS\_2.1\_035* » cofinancé par l'UE dans le cadre du programme IEV CT Italie Tunisie 2014- 2020, qui intervient dans le secteur de l'artisanat en vue d'améliorer les étapes de production et de commercialisation en suivant un processus innovant à la base de l'incubation, la formation, l'accompagnement et la digitalisation des activités des bénéficiaires du projet femmes et hommes.

### Objectif de la mission :

L'objectif de la mission est la mise en place des bureaux « info point » dans la zone d'intervention du projet le gouvernorat de Bizerte, et ceci pour la réalisation des activités d'information, d'accompagnement et de conseil au profit des entreprises et artisans/e, étudiants/e, artisans/e débutants/e ou en devenir.

A cet effet, l'A P E L compte recruter 02 experts conseillers en micro entreprise à Bizerte, en vue de mener cette mission et réaliser les activités susmentionnées.

### Résultats attendus :

Les résultats attendus à la fin de cette mission sont les suivants :

- Activation des bureaux d'information à raison de 20 h par semaine.
- Activation du bureau d'information virtuel "Réponses d'experts".
- Conception et publication d'un bulletin d'information « Newsletter » (format électronique) : il s'agit d'une fiche d'information contenant des nouvelles et des mises à jour sur le projet et

sur le monde de l'entreprise et de l'artisanat digital, à publier sur les sites web du projet et des partenaires et à envoyer aux listes de diffusion (mailing list).

### Groupe cible :

- Les entreprises et artisans/e, étudiants/e, artisans/e débutants/e ou en devenir.

### Tâches assignées aux experts conseillers :

Les fonctions et tâches assignées aux experts conseillers sont les suivantes, entendu que d'autres activités peuvent être définies avant la formalisation de l'affectation :

- Offrir un premier service d'informations sur la création d'entreprise ;
- Offrir un soutien pour l'établissement des relations d'entreprises, les associations professionnelles et les institutions de la région ;
- Fournir des informations sur les opportunités offertes par l'Union Européenne ;
- Faciliter la rencontre entre les artisans/entreprises et les investisseurs potentiels ;
- Collaborer à la mise en œuvre de la section « l'expert répond » ;
- Collaborer à la structuration des projets utilisant des fonds nationaux et régionaux destinés à la croissance et développement de l'entreprise ;
- Offrir un service de conseil, d'assistance fiscale, des fonds de recherche et d'accès aux crédits ;

### Lieux de la mise en place des bureaux info point

Le bureau « info point » sera créé dans le siège de l'Office National de l'Artisanat, Délégation Régionale à Bizerte (vieux Port)

### Durée de la mission :

La mission s'étale sur une durée qui commence dès la signature du contrat avec les experts jusqu'à la fin du projet (31/12/2022) sauf prolongation.

Le bureau d'information doit garantir une ouverture aux groupes cible 20 heures/semaine

### Profil des experts conseillers :

Les experts conseillers devront remplir les conditions suivantes :

- Diplôme universitaire minimum BAC+4 en économie/gestion d'entreprise ou équivalent ;
- Expérience confirmée dans le profil professionnel demandé (entrepreneuriat sous ses différents aspects, organisationnel, administratif, financier et fiscal, recherche de financement, accès aux crédits) ;

- 
- Une bonne expérience de l'utilisation d'approche conseil et de la mise en œuvre de programmes d'accompagnement et d'information au profit des entrepreneurs ;
  - Aisance dans la communication écrite et orale en arabe et en français ;

Il est à noter que :

- Que les conditions d'admission doivent être remplies à la date d'expiration du délai de la présentation des candidatures ;
- Une fausse déclaration des exigences entraînera automatiquement l'exclusion des candidats sans préjudice de la responsabilité individuelle prévue par la législation en vigueur pour les fausses déclarations ;
- L'APEL se réserve le droit d'effectuer à tout moment les contrôles appropriés également par le biais de demandes documentaires sur la véracité des informations fournies au moment de la participation à la sélection ;

### Pièces constitutives du dossier de consultation :

- Une lettre de candidature au nom du Président de l'Association pour la Promotion et du Logement ;
- Un CV (s) détaillé des experts conseillers dûment signés et rédigé dans le format européen, il doit être paraphé sur chaque page, numéroté, daté et signé intégralement et lisiblement sur la dernière page ;
- Une copie de la pièce d'identité en cours de validité ;
- Les TDRs dûment signées et paraphées ;
- Une copie légalisée de diplôme universitaire ;
- Des copies légalisées des attestations qui prouvent l'expérience professionnelle ;
- Une offre technique pour la réalisation de la mission ;
- Une offre financière détaillée et exprimée en Dinars tunisiens, hors taxes (le projet CO.ART est exonéré de TVA) ;

### Critères de sélection :

Les offres seront évaluées sur la base de la méthode de notation pondérée. L'attribution du contrat devrait être faite en fonction de l'évaluation des offres déterminée comme suit :

- a) Conformité aux critères et qualifications requises / acceptabilité
- b) Obtention du meilleur score sur un ensemble prédéterminé de pondération des critères Techniques et financiers spécifiques et
- c) Poids des critères techniques

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum de 70 points seraient considérés pour l'évaluation financière selon les critères suivants :

### Grille d'évaluation de l'offre technique :

Critères	Poids	Point maxi
<b>Technique (70%)</b>		
<p><u>Critère A :</u> - Diplôme universitaire économie/ gestion d'entreprise, domaine pertinent à la consultation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise dans la spécialité .....10 points</li> <li>• Master et plus dans la spécialité.....15 points</li> </ul>	15%	15
<p><u>Critère B :</u> Un minimum de 2 années d'expériences professionnelles en tant qu'expert conseiller des micros entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 années.....20 points</li> <li>• Plus de 2 années.....30 points</li> </ul>	30%	30
<p><u>Critère C :</u> Une référence dans le domaine du développement local/suivi et développement de projets d'entrepreneuriat.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 référence.....15 points</li> <li>• 2 références.....20 points</li> <li>• Plus que 2 références.....25 points</li> </ul>	25%	25
<p><u>Critère D :</u> L'obtention des certificats et attestations de spécialisation et de perfectionnement sur des sujets en rapport de l'activité à exercer.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 01 certificat .....15 points</li> <li>• Plus que 02 certificats .....25 points</li> </ul>	25%	25
<p><u>Critère E :</u> Maîtrise des langues (parfaitement bilingue)</p>	5%	5
<b><u>Score total</u></b>		<b>100</b>

## Publicité :

Cette consultation est publiée sur les sites de l'A.P.E.L : [www.apel.tn](http://www.apel.tn) et sur la plateforme [www.jamaity.org](http://www.jamaity.org) ) Elle sera également diffusée sur le site du Programme Italie Tunisie, <https://www.italietunisie.eu> ,sur le site du projet <https://www.projet-coart.eu> / et sur les sites institutionnels des partenaires du projet.

*Soumettre les dossiers de candidature avant la date du 6 Juin 2022, dans une enveloppe fermée susmentionnée « Ne PAS OUVRIR : Offre pour le recrutement d'un expert conseiller en micro entreprise pour la réalisation des activités du bureau info point dans le cadre du projet CO.ART» aux adresses suivantes (selon le lieu de résidence) :*

*- Association pour la Promotion de l'Emploi et du Logement (A P E L), 46 rue Abderrahmen Ibn Aouf – UV4 – El Menzeh VI – 2091 – Ariana, pour le point d'information de Bizerte*

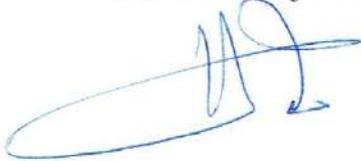
Mention (lu et approuvé)

.....,le : .....

Tunis, le 23.05. 2022

Le Représentant Légal de l'A.P.E.L.

Med Kamel Haj SASSI



Le Responsable du Projet

Mohamed Salah MANSOURI

